



www.collectifaraucaria.fr

06.29.55.24.63 | collectifaraucaria@gmail.com

5 septembre 2023

Le collectif Araucaria a été créé par un groupe d'habitants de la commune pour ouvrir un débat autour du projet de lotissement « Le Domaine de Volvire » au cœur de Sens-de-Bretagne.

Notre première démarche a été de rencontrer 3 élus de la commune le 27 juillet 2023. Lors de cette rencontre, tout le monde a convenu qu'en l'état le projet du lotisseur (14 maisons sur 7000 m²) ne permettrait pas de conserver la majeure partie des arbres du parc alors que la municipalité le lui avait explicitement demandé (par téléphone).

Ensuite, nous avons été reçus le 24 août 2023 à la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné.

Nous regrettons l'absence de représentants de l'équipe municipale à ce rendez-vous d'importance.

Pour nous l'avoir de nombreuses fois répété, nous comprenons bien que, « à ce stade de l'avancement du projet, c'est-à-dire, avec une autorisation d'urbanisme valable jusqu'au 10 août 2025, la commune de Sens de Bretagne et la communauté de communes ne disposent d'aucun outil juridique qui leur permettrait de geler ce projet. Le projet de lotissement privé est conforme aux règles d'urbanisme en vigueur. » Nous venons de citer un extrait de la réponse qui nous a été faite hier par Monsieur Claude Jaouen, président de la communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.

Nous venons à votre rencontre pour connaître votre position sur ce projet polémique, en tant qu'élu et en tant que citoyen.

Nous vous interrogeons pour construire ensemble. Vous avez classé la parcelle 46 en Espace boisé classé, mais nous pensons qu'il faut aller plus loin et que le projet de lotissement du Domaine de Volvire doit être annulé pour offrir aux habitants de tous âges un jardin public de grande qualité ouvert sur la ville et qui sera une vraie plus value pour la qualité de vie dans la commune.

Nous sommes déterminés à continuer en ce sens, de plus en plus de sénouais se reconnaissent dans ce projet orienté vers l'avenir, nous bénéficions du soutien de plus de 13.000 signataires d'une pétition et de nombreuses structures de défense de l'environnement (La Nature en ville, ANETH, ARBRES, Boules épiques, Chers Woods, Bretagne Vivante, Eau et Rivières de Bretagne).

Pour le dialogue, nous demandons plus de transparence, avons deux demandes et une question.

- Nous demandons à nouveau accès à l'ensemble des pièces du dossier PA 035 326 22 U000, elles sont consultables à la mairie.
- Nous demandons à consulter le cadastre en mairie pour connaître les propriétaires des parcelles 31, 32 et 633.
- La question, et c'est une question ouverte : Accepterez-vous de demander la modification du PLUi lorsque le lotisseur aura retiré son projet ?

Et, pour citer monsieur le maire, nous sommes toujours prêts à échanger.